

Paris, le 11 mai 2015

« **Restitison, Réparasyon !** »

*Par Louis-Georges Tin, président du CRAN (Conseil Représentatif des Associations Noires),
Fondateur de la European Reparation Commission**

Le peuple qui a vu naître Dutty Boukman, Cécile Fatiman, Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines doit aujourd'hui se soulever à nouveau.

Haïtiens, François Hollande, le président français, est ce 12 mai sur votre terre. Il voudra prendre la parole : qu'il se taise.

C'est à vous de parler. Dès qu'il commencera son discours, qu'une mélodie s'exprime sourdement, qu'elle se répande de proche en proche, comme la braise qui enflamme peu à peu la savane. Et que tout dise, et que tout retentisse : « Restitison, Réparasyon ! ». Tant que le président n'aura pas accepté votre juste requête, continuez sans relâche, « Restitison, Réparasyon ! ».

Le 10 mai dernier, lors de l'inauguration du nouveau mémorial de l'esclavage en Guadeloupe, François Hollande a prononcé un discours historique concernant la réparation. Il s'est engagé à restituer à Haïti la « rançon » imposée par la France (<http://www.elysee.fr/> à partir de 12'15) :

« Je tiens aussi à rappeler qu'ici de Guadeloupe, terre de Solitude et de Delgrès, il y eut également des combats, mais a-t-on suffisamment souligné que quand l'abolition fut acquise, la question de l'indemnisation prit des proportions et surtout une orientation particulièrement surprenante puisqu'elle était réclamée à cors et à cris non pas par les anciens esclaves, mais par les anciens maîtres qui exigeaient d'être dédommagés pour la perte de la force de travail qu'ils avaient comptabilisée dans leurs écritures comme la valeur de leur cheptel. C'est, sous la monarchie, Charles X (1825), qui réclama même à la république d'Haïti une indemnisation d'Etat de 150 millions de francs-or afin d'indemniser les anciens colons qui le réclameraient. Certains ont appelé cette exigence la rançon de l'indépendance. Eh bien quand j'arriverai à Haïti, j'acquitterai à mon tour la dette que nous avons (*applaudissements nourris*). »

Mais quelques heures plus tard, une dépêche de l'entourage du président fut publiée, affirmant qu'il y avait malentendu, que le président Hollande ne voulait s'acquitter de sa dette que « moralement ». <http://www.afp.com/fr/info/esclavage-pour-hollande-la-seule-dette-regler-est-de-faire-avancer-lhumanite>

Haïtiens, on se moque de vous. Ce revirement est une insulte insupportable qui vous est faite, qui nous est faite. Car tout le monde a bien entendu les propos de M. Hollande, lequel s'est exprimé devant plusieurs chefs d'Etat africains et caribéens.

Haïtiens, cet argent vous a été volé. Ne laissez pas la France vous voler une seconde fois. C'est à vous de le dire haut et fort. Nous ne sommes pas loin de la victoire. Dès qu'il commencera son discours, que les voix d'Haïti s'élèvent peu à peu, que les voix d'Haïti s'élèvent jusqu'au Ciel, que les voix des ancêtres et les voix d'aujourd'hui, et que tout dise, et que tout retentisse : « Restitison, Réparasyon ! »

* Le CRAN est l'ONG qui a assigné l'Etat français et la Caisse des dépôts le 10 mai 2013, demandant que la rançon imposée à Haïti soit restituée au peuple haïtien.

Contact : Louis-Georges Tin,
tin@le-cran.fr, 00 33 6 19 45 45 52